

Chers amis

Lors de sa réunion du 21 juin, « l'Assemblée » a rejeté par un vote à la majorité absolue des membres qui la composent – 60 voix « contre » sur 101 suffrages exprimés – le rapport annuel et les comptes de l'exercice 2015 présentés par le Conseil d'administration. Conformément à l'article 11 des statuts de l'Institut Pasteur, ce rejet implique qu'il doit être procédé « au renouvellement de tous les membres élus du Conseil d'Administration ». Pendant cette procédure le Directeur général et son équipe de direction continuent à assumer leurs fonctions.

Pour bien comprendre la procédure, rappelons que sont concernés par ce renouvellement les 16 membres élus et nommés parmi les 21 qui composent le CA, les 5 membres de droit du CA conservant leur mandat. Les membres de droit du CA sont : un représentant du ministre chargé de la Recherche ; un représentant du ministre chargé du Budget ; un représentant du ministre chargé de la Santé ; ainsi que le Président du CNRS et le Directeur général de l'Inserm.

Ce vote de « rejet du Rapport d'activité » exprime une perte de confiance de la majorité de l'Assemblée vis-à-vis du Conseil d'administration et ainsi sa volonté qu'il soit renouvelé. Il intervient à la suite d'une controverse entre les élus Pasteuriens de l'Assemblée et le Conseil d'administration au sujet de la possibilité d'engager une procédure de révision des statuts de l'Institut ayant pour objectif de modifier son article 12 stipulant une limite d'âge du Directeur général au moment de sa nomination ou de son renouvellement. Lors de cette assemblée le bilan des activités menées au cours de l'année 2015 ainsi que la gestion financière présentés dans le rapport annuel et les comptes de l'exercice 2015 du Conseil d'administration ont été unanimement salués pour leurs pertinences et leurs qualités.

Des échanges vont désormais s'engager entre toutes les parties prenantes pour renouveler le Conseil d'administration dans le meilleur délai conformément aux dispositions existantes dans les statuts de l'Institut. L'Assemblée sera ainsi de nouveau réunie prochainement pour procéder à l'élection des 16 membres du Conseil d'administration à renouveler.

Nous sommes donc dans une période de transition dont nous allons préciser rapidement le mode opératoire pour permettre à l'Institut de continuer à remplir ses missions. Nous reviendrons vers vous rapidement pour vous apporter toutes les informations possibles à ce sujet.

Dans ce contexte, que l'on peut qualifier de crise de la gouvernance de l'Institut Pasteur, Il est important de souligner que tous les avis exprimés ont signifié un très large soutien au plan stratégique 2014 – 2018 ainsi qu'aux actions en cours de réalisation pour atteindre les objectifs de ce plan. Celui-ci se trouve donc conforté dans ses ambitions et dans sa mise en œuvre. Il est ainsi de notre devoir de rester concentrés sur les actions que nous menons et de continuer à contribuer, chacun à la mesure de nos responsabilités, à l'atteinte de nos objectifs pour cette année 2016.

Bien cordialement

Christian Bréchet
Directeur général